TOURCOING

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 30 au 31 juillet, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 31 à 6 h. 23.

ET LA RETRAITE...

Pour fermeture tardive de son établissement, M. Edgard Fraeymen, cafetier, demeurant 77, rue du Levant, a récolté une contravention.

TOUJOURS LE TRAFIC DES CARTES DE LAINE

Au cours de perquisitions effectuées chez Coudyser Léonard et Casier Jules, demeurant respectivement 20, rue Kleber, et 121 rue de Turenne, il a été découvert 1.100 cartes de laine, 4.600 autres, 31 fuseaux de coton et 4 bobines de coton. Toutes ces marchandises ont été saisies et les procès-verbaux rédigés.

DEUX ARRESTATIONS

Nous avons relaté dans une précédente édition qu'un vol avait été commis aux établissements Hervein. L'enquête, habilement menée a permis de découvrir au cours d'une perquisition chez Carette René, 22 ans, demeurant 11, rue Duguay-Trouin, 100 kilos de laine volée. Carette ainsi que sa digne épouse ont été arrêtés et déférés au Parquet.

VOL DANS UNE HABITATION

Au cours d'une courte absence, M. Piat, 63 ans, demeurant 62, place du Maréchal-Foch, a constaté avec stupeur que des cambrioleurs s'étaient introduits chez lui et avaient emporte un poste de T. S. F., un bracelet, une bague en or, une chaînette, un sac à provision, 2 kg. de chicorée, quatre barres de savon, dix disques de phono.

UN VOL DE RECOLTE

Une plainte pour vol a été déposé par M. Catteau Albert, demeurant 463, rue de Gand, qui a constaté la disparition de 15 kilos de blé.

ENTRE EPOUX... !

Plainte a été déposée par Mme Spimont Sophie contre son mari, Henri Delobelle, qui selon ses dires, l'aurait battu à grands renforts de coups de poings.

Les soupes populaires

PAIEMENT DES COTISATIONS

Les personnes en possession de cartes de soupe populaire munies de tickets réglementaires dont l'effet expire le 7 août (c'est-à-dire avec la 133e semaine de ladite carte), devront se présenter dans l'ordre ci-après pour effectuer le versement de 15 frs afférent à la quinzaine du 9 au 21 août 1943 :

Le lundi 2, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h. à l'**Ecole de filles de la rue du Dragon 33 bis**, les cartes ayant comme centres de distribution les Ecoles des rues du Beau-Sépour 2, de la Blanche-Porte 4, du Bois 83, du Dragon 33 bis, de la Fin de la Guerre 107 et du Flocon 62.

Le mardi 3, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h. à l'**Ecole de filles de la rue Houchard 101 (entrée rue de la Bataille)**, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues Saint-Blaise 30, de la Latte 226, Houchard 101, Varsovie 130, Montaigne 16 et du Pont de Neuville 132.

Le mercredi 4, de 8 h. 30 à 11 h. 30, à l'**Ecole de filles de la rue des Villas 10**, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues des Villas 10 et du Blanc-Seau 27.

Le mercredi 4, de 14 h. 30 à 17 h., à l'**Ecole de garçons de la rue Achille Testelin 229**, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des places Albert Thomas et de la Croix-Rouge.

Le mercredi 4, de 9 à 11 h. 30 et de 15 h. 15 à 17 h., à la **Mairie annexe, rue Paul Doumer**, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues du Calvaire 52, du Commandant Driant 20, du Virolois 17, de l'Epidème 21 et du Boulevard de l'Egalité 36.

Ce versement est indispensable, faute de quoi la soupe ne pourrait plus être servie aux titulaires de cartes non revêtues des tickets justificatifs du paiement de la cotisation de 15 frs sus indiquée.

Le présent avis ne concerne pas les personnes bénéficiant de rations gratuites.

AVIS AUX COIFFEURS

La **PARFUMERIE DEROUBAIX**, à **LILLE**, informe sa fidèle clientèle qu'elle sera fermée du 8 au 15 Août.

Elle l'engage à faire des maintenant ses réapprovisionnements et à déposer ses tickets SAVON A BARBE (3e quadr.) et SAVONNETTES Août.

Les soupes scolaires et populaires

Le Maire fait connaître que, durant la période du 2 août au 1er octobre 1943, les distributions de soupes populaires et de cantines d'usines auront lieu, chaque semaine, du lundi au vendredi inclus.

AUX BAINS MUNICIPAUX

Samedi après-midi, le service de la piscine ne sera ouvert au public que de 17 h. à 18 h. 30, l'horaire du service des baignoires ne subira aucun changement.

LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DES POMMES DE TERRE DANS LES CUISINES D'ENTR'AIDE

La Mairie communique :

« L'année scolaire commencée le 1er octobre 1942 s'est terminée le 17 juillet 1943. Le moment semble venu de faire le point.

« Durant la période du 1er octobre 1943 au 17 juillet 1943, les cuisines d'entr'aide ont fourni :

« Soupes scolaires, 1,322,764 rations, populaires 2,693,191 rations, usines 971,293 rations, soit 4 millions 987,248 rations ; repas, 1 million 016,425.

« Pendant la même période, les diverses attributions de pommes de terre allouées par le ravitaillement général et le Secours national se sont élevées à 671.104 kg.

« La conservation de ce stock durant ces 10 mois a entraîné un pourcentage des pertes suivantes :

« 2 % de pommes de terre gâtées et transportées à la décharge publique de la rue de l'Yser par le service de l'écobuage.

« Il n'est pas fait état dans ce chiffre de 3,5 % de freinte par évaporation de l'humidité contenue dans les tubercules, de la terre, etc., ce qui porte finalement le déchet total à 5,5 %.

« Ce pourcentage de freinte est le plus bas de tous ceux accusés par les cantines de tout le département, et beaucoup de ménagères l'envieraient.

« Ces chiffres démentent les faux renseignements répandus dans le public et manifestement tendancieux puisque leur propagation ne pouvait avoir d'autre conséquence que d'alarmer bien mal à propos l'opinion, en lui laissant croire que les denrées provenant du ravitaillement général et destinées à la population tourquenoise n'avaient pas été l'objet de tous les soins nécessaires à leur conservation.

En fait, et ce fait constitue la meilleure réponse, les approvisionnements bien entretenus et bien surveillés ont permis de servir soupes populaires et repas scolaires jusqu'au 17 juillet et permettront même d'assurer une partie des denrées exigées par le fonctionnement des camps de vacances jusqu'en septembre prochain.

« Devant ce beau résultat, si profitable aux malheureux qui en bénéficient jusqu'à concurrence d'environ 30 %, aux ouvriers de nos usines et aux enfants de nos écoles, il ne saurait être question d'imprévoyance, ni de gaspillage ».

Cour d'Appel de Douai

Ménage de guerre à Wattrelos. — Pour avoir vécu avec la femme d'un prisonnier de guerre, Gaston Witendal, facteur des postes à Wattrelos, fut condamné par les juges lillois à 1.000 fr. d'amende.

M. l'avocat général Debru a prié la Cour d'assortir cette amende d'une peine de prison. Witendal fera un mois de prison et paiera 1.000 fr. d'amende.

Sociétés et Comités

FAMILLE DU SOLDAT TOURQUENNOIS (Secteur XI - Comité du Pigeon). — Permanences les dimanches de 10 h. à 11 h., rue du Flocon, 62. Les familles de prisonniers et de veuves de guerre 1939-1940 ayant des enfants partant cette année dans une colonie de vacances sont priées des passer au siège pour divers renseignements à fournir.

UNION DES SINISTRES. — Samedi 31 juillet de 17 à 18 h., permanence au café des Sports, avenue Gustave Dron à Tourcoing.

ORPHEON : L'ECHO DE LA FRONTIERE a. — Dimanche 1er, à 10 h., au siège, réunion de tous les sociétaires.

ETAT CIVIL

Naissances : Bernard Laporte, rue Winoc Chocqueel, 113 ; Monique Fessé, dom. rue Dr Dupont, 32 née rue de Mouvaux, 124 ; Michel Maugras, dom. à Saint-Raphaël (Var), né rue de Paris, 26.

Publications : Victor Poumai, receveur aux tramways, à Roubaix, et Georgette Bertemont, retordeuse, rue des Bonnets, impasse Wagon, 11 ; Robert Lesur, cordonnier à Bourbourg et Marie Destombes, modiste, rue des Phalempins, 22.

Décès : Lucien Lagache, 60 ans dem. à Nauville-en-Ferrain, déc. rue Yser, 332 ; Marie Vandamme, 74 ans, rue Béranger, 30 ; Achille Lequesne, 6 sans, pl. Notre Dame, 10 ; Victor Lefebvre, 68 ans, ébéniste, ép. Elise Lammertyn, rue du Bréail, 12 ; Angéline Derycke, 81 ans, s. p., veuve Henri Dumortier, rue Epinette, 100.

OBIT

Gambrai — Un obit anniversaire sera célébré le mardi 10 août 1943, à 11 heures, en la Basilique Métropolitaine, à Cambrai, à la mémoire de **Madame Achille DESTRE**, née **Marguerite CROSSON-DUPLESSIS**, décédée à Cambrai, le lundi 10 août 1942.

De la part de M. Achille DESTRE, son époux ; M. Jacques DESTRE, Mlle Colette DESTRE, ses enfants, et toute la famille. 21171

HALLUIN

Amicale des employés, contremaîtres. — Le 1er Août, il y aura permanence de 11 h. à midi. Il est rappelé le dernier délai pour les primes du certificat d'études et communion solennelle.

Médaillés du Travail — Dimanche 1er, permanence de 10 h. à midi, à l'Usine Danset, rue de l'Est.

Dispensaire d'Hygiène Sociale. — Le samedi, il y a permanence de 10 h. à 12 h. pour les renseignements et inscriptions. Prendre les feuilles d'Assurances Sociales.

A la Perception. — Le bureau, rue du Midi, sera fermé ce samedi, à midi.

Bains-Douches. — Établissement municipal ouvert ce samedi de 8 h. à 12 h. et de 14 à 20 h. Dimanche matin, de 8 à 11 h. 30.

Caisse d'épargne. — A la Mairie, bureau ouvert ce samedi, de 14 à 15 h. 30, pour les versements et remboursements.

Au ravitaillement. — Ce samedi 31, distribution des tickets de rationnement, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les cultivateurs et ouvriers agricoles titulaires de la Carte C. Après-midi : bureau fermé.

Pour les prisonniers. — Dimanche 1er Août, dans toute la ville, sera effectuée la collecte des vêtements chauds, lainages, linge, points textiles, argent, en faveur des prisonniers. Des prisonniers libérés frapperont aux portes. Halluinois, faites-leur bon accueil et soyez généreux pour les prisonniers. Merci !

OLYMPIA

Sam. 7 h. 30. Dim. 2 h. 45, 5 h. 15, 8 h. Lundi 3 h. et 7 h. 45. Jeudi m. 3 h.

MONSIEUR LA SOURIS avec RAIMU

« VIVRE » et FRANCE-ACTUALITES

PONT DES PIATS

Sam. 7 h. 45. Dim. 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. Lundi : 3 h. 15 et 7 h. 30

LE TOURNOI DE BOULES DE LA VILLE

Rencontres du dimanche 1er août, à 15 h. Parties en 10 bouts :

Bouloire Harmand : Ville de Toul (Deschamps) contre Winoc-Chocqueel.

Bouloire Debryckère : rue de Roncq (Delmotte) contre Harmand (Verkaemst).

Bouloire Jean-Bart : Saint-Martin (Buysskaert) contre Invincibles B. P. (Dutilleul).

Lundi 2 août, à 18 h., au siège, réunion générale. Tirage au sort du 2e tour. Désignation des bouloires.

Centre d'entr'aide du Brun-Pain et du Clinquet. — Les prisonniers rapatriés des secteurs 8 et 9 passeront samedi 31 juillet et dimanche 1er août, chez les habitants de ces secteurs pour y solliciter leur générosité en faveur de la collectes des vêtements chauds. Prière de leur réserver bon accueil. Lainages, pointe textiles ou dons en espèces seront les bienvenus.

Collecte des vêtements chauds, centre d'entr'aide de la Croix-Rouge. — La collecte se fera les samedi 31 juillet et dimanche 1er août dans le quartier de la Croix-Rouge. Les prisonniers rapatriés accompagnés d'A. C. iront de porte en porte solliciter la générosité des habitants. Nul doute que ceux-ci réserveront un bon accueil. A défaut de lainages les collecteurs seront heureux d'accepter des points textiles ou des dons en argent qui permettront de créer et payer des fabrications pour leurs camarades encore en captivité. Le groupe des rapatriés de la Croix-Rouge à l'avance les remercie.

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

dévouement magnifique et d'un entrain inénarrable pour toutes les fêtes organisées au profit de nos camarades des barbelés.

ROUBAIX

Un cheminot grièvement blessé

La nuit dernière, vers 23 h. 30, l'homme de manœuvre, Marius Grignon, 36 ans, rue de Villas, 18, à Wattrelos, était occupé à la gare annexe de la rue de Menin. Il descendait d'un fourgon lorsque celui-ci fut tamponné par d'autres wagons. Le cheminot se trouva coincé entre les tampons. Immédiatement dégagé de sa fâcheuse position, il fut examiné par M. le docteur Isbecques qui constata un écrasement du bras. A l'hôpital « La Fraternité » il dut subir l'amputation d'un membre. Quoique grave, son état n'est pas alarmant.

MAUVAISE CHUTE

Passant vers 11 h., à l'angle des rues St-Honoré et Notre-Dame, Mme Vve Delmeuscourt, née Joséphine Leiong, 79 ans, rue St-Honoré, 15 bis a, pour une cause indéterminée, fait une chute, se blessant sérieusement à l'épaule gauche. M. le docteur J. Faldherbe l'a fait admettre à la Fraternité.

RECOLTE TOUTE FAITE

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, des malandrins ont arraché 90 pieds de pommes de terre et ont cueilli vingt kilos de poires dans le jardin de Mme Vve Desmazures, née Clémence Debuisne, sans profession, 5, Boulevard de Beaurepaire. Le préjudice se monte à 1.000 francs. La sûreté recherche les maraudeurs.

EN PIECES DETACHEES

Sur la berge du canal, au Quai du Sartel, Urbain Lefebvre, 44 ans, tripier, rue Lacroix, Cité Immobilière, 5, a trouvé une bicyclette assez usagée démunie de ses roues. Les restes de la machine, ne portant pas de plaque d'identité, ont été déposés au poste central de police où le propriétaire pourra les réclamer.

LA FEMME DOIT SUIVRE SON MARI

En vertu de cette disposition du code civil, Mme Rousseau, née Isabelle Pollet, 23 ans, sans profession, 9, Place de la Victoire à Tourcoing, suivait son mari Francis Rousseau, 26 ans, étudiant, même adresse, dans la rue de la Gare, vers 23 h. Tous deux étaient à bicyclette mais les machines étaient dépourvues d'éclairage. Cette infraction valut le bénéfice d'une contravention aux deux cyclistes.

DANS LES VIGNES

Ayant trop voulu apprécier la qualité du jus de raisin, une fille soumise, Germaine Aufrie, 34, rue de Tourcoing, a été rencontrée en ville, à minuit 30 alors qu'elle était en complet état d'ivresse. Son intempérance nécessita son hébergement au violon et la rédaction d'un procès-verbal.

ETAT CIVIL

Naissances. — Nicole Leclercq, rue de Flandre, 146 bis, cour Leman, 1, née à la Maternité Municipale, Avenue Julien Lagache, 20 ; Jacqueline Chuffart, de Leers, née à la Maternité Municipale, Avenue Julien Lagache, 20 ; Léon Tempel, d'Hem, né à la Clinique Maternelle de la Fraternité, Avenue Julien Lagache, 20.

Publications de mariages — Emile Delette, métallurgiste, rue de la Perche, cour Briet, 2 et Hermance De Vries, bobineuse, de Crix ; Victor Poumai, receveur E.L.R.T., 8, rue Soiférino à Roubaix et Georgette Berlemont, retordeuse, de Tourcoing ; Charles Bétremieux, ...

FLERS-LEZ-LILLE
SEPT ARRESTATIONS POUR VOL D'UNE VACHE ET ABATAGE CLANDESTIN

Le 24 juillet, M. Méplon, cultivateur, 7, rue J.-Jaurès, à Flers, constatait dans la matinée la disparition d'une vache parquée dans l'un de ses prairies.

Il porta plainte au Commissariat de Police de Croix et M. Perney, Commissaire de Police aidé de ses collaborateurs de Croix et Flers, ouvrit aussitôt une information.

De nombreuses perquisitions furent opérées dans les deux villes.

Enfin, après de longues et minutieuses recherches, les policiers apprirent que la bête avait été abattue chez Mlle Langley, 9, rue Jean-Baptiste-Bonte, à Flers.

M. Perney visita soigneusement la maison et ses dépendances. Il finit par découvrir la peau de la bête enfouie dans le jardin.

Le hangar de l'habitation avait été soigneusement lavé. Malgré tout des traces de sang étaient encore visibles. Un petit morceau de suif fut retrouvé dans la charrette et, au plafond pendait encore la corde ayant servi à suspendre l'animal.

UN INTERROGATOIRE SERRE

Longuement interrogée, Mlle Langley finit par reconnaître qu'elle avait loué son hangar à cinq individus, qui, pour le prix de sa complaisance, lui remirent une somme de 300 fr.

Pressée de questions, elle désigna tout d'abord l'un des coupables, Marlier Lucien, tueur, demeurant à Marcq-en-Barœul, 2, rue Jeanne-d'Arc.

M. Perney fit aussitôt procéder à son arrestation.

Au cours de la nuit il fit également appréhender les nommés : De Vadder, 3, rue La Bruyère, à Flers, Bacro Georges, 5, rue Gustave-Dubled, Flers ; Doudelet Eugène, 5, rue J.-Bte-Catel, Flers ; Helboz Julien, 62, rue de Wasquehal, à Flers.

Le cinq hommes nièrent d'abord énergiquement et fournirent des précisions sur leur emploi du temps. Mais les policiers réussirent bien vite à les confondre. Ils avouèrent qu'effectivement, dans la nuit du 23 au 24 juillet, ils avaient procédé à l'abatage clandestin d'une vache en gestation de 8 mois environ. L'animal avait été amené par De Vadder, Helboz, Doudelet et Bacro.

C'est Marlier qui a procédé à l'abatage.

La viande fut chargée sur une charrette appartenant aux précités et aménagée à cet effet. Elle aurait été livrée, rue Jean-Jaurès au lieu dit « Petit Wasquehal » à deux inconnus, pour une somme de 22.500 fr.

Jusqu'alors les cinq hommes nient avoir volé eux-même la vache dans la prairie de M. Méplon.

Ils déclarèrent que l'animal leur aurait été livré au cours de la nuit rue Molière, à Flers, par deux inconnus.

Malheureusement la défense des cinq hommes paraît bien compromise car ils ne peuvent fournir aucune précision concernant les vendeurs.

LE COMMERCE DURAIT DEPUIS LONGTEMPS

L'enquête a permis, en outre, aux policiers d'apprendre que les cinq hommes n'en étaient plus à leur coup d'essai.

Marlier a déjà été condamné pour abatage clandestin.

De Vadder, Helboz et Doudelet ont reconnu que quelques semaines auparavant ils avaient déjà abattu une vache dans les mêmes conditions dans le hangar de Mlle Langley.

D'autre part, les renseignements recueillis permettent de penser qu'ils ont encore d'autre batages à leur actif.

Le rôle des sept complices étant désormais précisé, M. Perney, Commissaire de police, les fit mettre en état d'arrestation.

De Vadder, Bacro, Helboz et Doudelet furent inculpés de vol, abatage clandestin et vente irrégulière de viande.

Marlier, Mlle Langley et Mme veuve Mann, sœur de cette dernière auront à répondre du délit de complicité d'abatage clandestin.

Tout ce beau monde a été déféré au Parquet de Lille.

LEERS

Les braves gens. — Mme veuve Delcambre - Vanhaesbroucke, rue Victor-Hugo, 81, et Marcel Beaufort, rue Franklin, 16, ont trouvé différentes sommes d'argent dans la commune, qu'ils ont remises à la mairie.

Bons supplémentaires du charbon. — Les bons supplémentaires de charbon attribués pour les enfants de moins de 2 ans ainsi que pour les pensionnés à 100 % seront distribués à la mairie, samedi 31 juillet, de 9 à 10 heures.

Caisse d'épargne. — La succursale de la Caisse d'épargne sera ouverte à la mairie, dimanche 1er août, de 9 à 10 h. 30.

Bureau de bienfaisance. — La distribution des bons aux assistés du bureau de bienfaisance sera effectuée à la mairie, lundi 2 août, à 10 heures.

Mutilés et invalides du travail. — Permanence au Foyer populaire, dimanche, de 11 h. à midi.

Retraites ouvrières et paysannes et retraites des vieux travailleurs. — Les titulaires percevant leur retraite à la perception de Lannoy peuvent passer à la mairie pour retirer leur certificat de vie.

MARCQ-EN-BARŒUL
CLOTURE DES GARDERIES DE VACANCES

Les garderies de vacances, instituées en vue de faire la liaison entre la fin du cycle scolaire et les camps de vacances, prenaient fin le samedi 24 juillet. A cette occasion, le personnel enseignant des écoles Desbordes Valmore et Pasteur, au Pont, et Louise de Bettignies, au Plouich, avaient organisé, à l'intérieur des locaux scolaires, un spectacle dont le profit du sfecté aux prisonniers marcquois. Chants mimés, chœurs, ballets, se succédèrent à la grande joie des parents qui étaient venus nombreux à cette réjouissance d'un caractère presque familial. Ce fut, pour les organisateurs, un vrai succès qui les a récompensés de leurs efforts méritoires.

Au Pont, la manifestation fut présidée par M. Bailly, Maire, Conseiller Général, ayant à ses côtés M. Lezis, adjoint.

A l'école Louise de Bettignies, la Municipalité était représentée par M. Faure, adjoint. De l'un et l'autre côté, ce fut tout à fait réussi et l'on ne peut que féliciter vivement les membres du personnel enseignant de ces écoles qui ont réalisé une si jolie fête et qui ont pensé en même temps aux prisonniers. Il convient d'y associer M. Fontaine, le sympathique professeur d'Education Physique, qui n'a pas peu contribué au succès de cette journée.

Envoi des vols. — Plainte a été déposée contre inconnu par M. Leusière Henri, maraîcher, rue de la Becquerie 42, pour vol dans sa culture, de 20 choux-fleurs, 12 choux rouges et 10 kgs de poireaux. Ce vol a été commis dans la nuit de mercredi à jeudi.

Cinq douzaines à la fois. — Braegerg Adrien, 30 ans électricien, demurant à Marcq-en-Barœul, 101, aven ude la Marn, qui a été surpris 5 douzaines de paires de socquetets, a fait l'objet d'un procès-verbal. Ces socquettes ont été saisies.

INFORMATIONS RÉGIONALES

La reconstitution de la D.C.A. française

Les engagements sont reçus jusqu'au 10 Août

Vichy, 29. — Les sous-officiers et hommes de troupes démobilisés, qui appartenaient jusqu'à leur démobilisation à l'artillerie de campagne, à l'artillerie de D.C.A. ou à l'armée de l'air, et qui seraient volontaires pour servir dans les formations de D.C.A. mises sur pied pour la défense aérienne du territoire métropolitain, sont invités à faire connaître d'urgence et, au plus tard, pour le 10 août 1943, leur nom, leur adresse, leur date de naissance, leur grade, leur spécialité ainsi que l'adresse du service qui leur a payé leur dernière solde, au centre administratif local de l'armée de l'air correspondant au département du lieu domicile.

Les intéressés seront avisés individuellement de l'acceptation ou de l'ajournement de leur demande.

En cas d'acceptation, ils devront se lier au service pour la durée de la guerre.

Les dispositions qui précèdent ne s'appliquent pas aux militaires nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 1922.

Répartition des zônes de compétence territoriale des centres administratifs.

Centre administratif à Reims, 75, rue Libergier pour les départements suivants : Marne, Haute-Marne, Aube, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges, Ardennes, Oise, Somme, Nord, Pas-de-Calais, Aisne.

79 prisonniers permissionnaires sont arrivés à Lille

Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, à 2 h. 55, un groupe de 79 prisonniers devenue travailleurs libres en Allemagne, et profitant ainsi d'une permission, a été cueilli en gare de Lille.

Ces permissionnaires furent hébergés au Centre d'accueil, après quoi ils purent regagner leurs domiciles.

Tribunal correctionnel DE LILLE

Le cuir. — Marcel Roels, 21 ans, ouvrier tourneur, 34, rue de la Passerelle, à Tourcoing ; Ernest Batwens, 37 ans, fisseur, rue de la Patche Trouée, à Roubaix ; Georges Verdonck, 40 ans, 63, rue d'Avelghem à Roubaix ; Gustave Vendestock, 36 ans, rue Roger Salengro à Lys-les-Lannoy étaient poursuivis les deux premiers pour avoir à Roubaix, le 3 février 1943, frauduleusement soustrait 33 kilos de croupons lissés et une courroie de 6 mètres au préjudice de M. Poulet ; les deux autres pour recel de tout ou partie de ce cuir.

Les deux premiers ont été condamnés à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et 12.000 francs d'amende ; le troisième, à 4 mois avec sursis et 2.000 francs d'amende ; le dernier, à 8.000 francs d'amende.

Escroquerie. — Richard Auselin, 42 ans, chauffeur d'auto, 20, rue des Augustins, à Lille et Frédéric Vandenplas, 57, rue Vantroyen, à Lille avaient employé des manœuvres frauduleuses pour se faire délivrer un sac de 15 kilos de pois secs : 4 mois d'emprisonnement au premier ; 3 mois au second.

La hausse illicite. — Edouard Van Litsenburgh, 58 ans, 47, rue Jules Guesde, à Marcq-en-Barœul, avait majoré le prix du blé en offrant de vendre 2.000 kilos de blé à raison de 30 francs le kilo. Il a été condamné à 2 mois d'emprisonnement et à 6.000 francs d'amende. La peine de prison se confondra avec une autre prononcée à la même audience.

— Pierre Masqueller, 38 ans, cultivateur, 2, place de la République à Ronchin ; Edouard Van Litsenburgh 58 ans, de Marcq-en-Barœul ; Arthur Stragier, 54 ans, marchand de lin, à Bucquoy, rue de la Corte, étaient poursuivis pour majoration illicite sur le blé : Masqueller, pour vente de cette denrée à raison de 24 fr. le kilo, les deux autres pour vente, à 30 francs le kilo. Masqueller avait en outre détenu un stock de blé sans autorisation.

4 mois d'emprisonnement et 50.000 francs d'amende à Masqueller ; 3 mois et 6.000 fr. d'amende, à Van Litsenburgh ; 6 mois et 15.000 fr. d'amende à Stragier, qui était en état de récidive.

Le Tribunal a en outre ordonné trois insertions du jugement dans la presse régionale.

Les Sports à Roubaix-Tourcoing et les environs

Un meeting d'athlétisme à Halluin. — La réunion du 8 août, organisée sous l'égide de l'Union de Flandre, semble bien s'annoncer.

La participation de plusieurs champions du Nord, entre autres Decruynaere et Larue, et des récents champions de l'Union de Flandre Delmotte, Villers, Couillet, Delvoye, de Wervicq ; Fourrure, Broux, Gornon, Merveille, d'Haubourdin ; Delcroix, Sabbe, de Tourcoing, etc., assure le succès quant à la valeur des temps qui seront réalisés.

Cette réunion débutera exactement à 14 heures.

UN JEUNE HOMME DISPARAIT A BRUAY-EN-ARTOIS

A la suite d'une réprimande que lui a faite son père, le jeune Emile DEWEVRE, 18 ans, né le 4 Août 1925, demeurant à Bruay-en-Artois, chez ses parents, 149, rue Desselligny, a quitté son logis lundi soir 26 Juillet et on ignore totalement ce qu'il est devenu.

Emile Dewevre (Ph. privée).

DEWEVRE mesure 1 m. 82, il a des cheveux bruns, des yeux gris-bleu, un teint coloré ; il boite de la jambe gauche. Il était vêtu d'une casquette bleu cheminot, d'un paletot bois de rose, d'un pantalon marron et d'une chemise à carreaux jaunes.

Les personnes qui auront des renseignements sur lui sont priées d'en informer d'urgence soit le Commissariat de police de Bruay-en-Artois, tél. 30, soit la famille, 149, r. Desselligny.

AUX DETENTEURS DE COMPTES DE POINTS TEXTILES

Le directeur du Bureau Régional de Répartition du Textile donne les recommandations suivantes aux détenteurs de comptes de points textiles :

1° **Remise en banque des feuilles de points.** — Les feuilles de points que les détenteurs de comptes de points pourront remettre à leur compte-points postal devront être obligatoirement conformes à l'un des trois modèles suivants :

a) Feuilles homogènes de 100 tickets classés et collés par bandes horizontales de 10 tickets de même valeur unitaire.

b) Feuilles de 100 points composées de tickets ou de timbres inférieurs à 25 points, classées et collées par bandes horizontales, chaque bande ne comportant que des tickets ou timbres de même valeur unitaire, avec indication en regard de la valeur en points de la bande.

c) Feuilles d'un nombre multiple de 100 points, composées de timbres d'une valeur égale ou supérieure à 25 points.

En conséquence, les détenteurs de comptes doivent déposer en banque, avant le 31 Juillet 1943, toute feuille de points en leur possession, constituée de façon non conforme à l'un de ces modèles, notamment les feuilles de moins de 100 points dites « feuilles de rompu ».

2° **Remise en compte des chèques.** — Les P.T.T. n'admettront aucun chèque certifié par les banques à l'exception de celui tiré pour virement du solde bancaire.

Les détenteurs de comptes sont invités à déposer en banque, avant le 10 Août 1943 les chèques bancaires certifiés avant le 31 Juillet qui pourraient être en votre possession. **Passé ce délai, ils perdront toute valeur.**

BOURSE DE PARIS
DU 29 JUILLET 1943

Fonds d'Etat Français. — 3 % 96.06 ; 3 % amt. 97.40 ; 4 % 1917 102.65 ; 4 % 1918 102.30 ; 5 % 1920 141.35 ; 4 1/2 % 1932 A. 102.75 ; 4 1/2 % 1932 B. 102.75 ; 3 % 1942 99.90 ; 4 1/2 % 1942 99.50 ; Caisse Aut. 5 % 1938 122.80 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 1933 1.332 ; 4 % 1934 1.210 ; P.T.T. 4 1/2 % 1939 C 500, 531 ; Obli. Trés. 4 1/2 % 36 B 140.10 ; 4 1/2 % 1934 1100 ; 4 % 1935 1.090 ; Caiss. Aut. Tab 1.038.

Crédits Nationaux. — C. 1919 634 ; 1920 582 ; 1934 1136 ; 1935 1130 ;

Actions Françaises. — Banque de Fce 23.500 of. ; Comptoir Escompte 2.640 ; Créd. Lyon 3.200 ; Crédit du N. 674 ; Sté Gén. 2785 ; Suez act. 39.200 ; Nord 2041 ; El. et Gaz du Nord 915 ; Electr. du Nord 751 ; Energie Ind. 2.850 ; Nord Lum. 2.105 ; Thom Houston 760 ; Cie Gle Ind. Text. 2.700 ; St Frères 1.505 ; Aciéries Longwy 1.000 ; Micheville 2.420 ; du Nord 665 ; Sambre et Meuse 681 ; Arbel 2.700 nf. ; Chant. de France 1.700 ; Constr. Nord-France 2.010 ; Fives-Lille 1.075 ; Forges N.-E. 1.750 Jeumont act. 850 ; (parts) 2310 ; Fco-Belge Mat. Ch. Fer 10.000 ; Hts Fourn. Pont-à-Mousson 7.400 ; Denain-Anzin 2.720 ; Louvroil Montbard 955 Métaux 4.250 ; Peugeot 1.470 ; Senelle Maubeuge 2.050 ; Bethune 3.525 Aniche 3.310 ; Anzin 1.890 ; Blanzy 4.751 ; Carvin 3.260 of. ; Courrières 1.100 ; Dourges 2.950 ; Lens 1.374 ; Marles 1.500 ; Ostricourt 5.000 ; Vicoigne 1.390 ; Nickel 2.925 ; Quenza 8.100 ; Lille Bon (prior 1.000 ; (ord.) 725 ; Air Liquide 2.700 ; Glaces Nord Fce 13.950 ; Kuhlmann 2.100 ; Pollet et Chausson 4.500 ; Caout. Indochine 2.000 ; Cultures Trop. 400 ; Terres Rouges 1.150.

Valeurs Françaises (Oblig.) — Dép. Nord 4 % 1931 oct. 2.040 ; 5 % 1935 1.044.

Section spéciale de la Cour d'Appel de Douai

UNE CONDAMNATION A MORT

La section spéciale de la Cour d'Appel de Douai a jugé au cours de son audience du jeudi, un dangereux terroriste-anarchiste, Bronislaw Kania, 37 ans, mineur à *Noyelles-sous-Lens*.

Kania était inculpé d'avoir ordonné de nombreux ordres d'exécutions d'attentats, agressions à main armée contre les mairies, etc...

Il avait en outre, préparé l'assassinat d'un commissaire de police.

Kania, avait également aux termes de l'accusation, joué un rôle actif dans une affaire le 14 août 1942. Il tira trois coups de feu sur Jean Trawinski, qui regagnait à vélo, sa demeure, rue d'Hulluch, à Noyelles-sous Lens. L'agression fut commise à proximité du carrefour des rues Douvrin et de Pont-à-Vandin.

M. Trawinski fut blessé par une balle qui alla se loger dans la nuque. Kania a contesté être l'auteur de cette dernière agression.

Deux cheminots reçoivent la Légion d'Honneur

Par décret en date du 12 juillet 1943 (J.O. du 24), ont été nommés à titre exceptionnel dans l'ordre de la Légion d'honneur.

MM. Léon CARDON, chauffeur de route à la S.N.C.F., 29 ans de services et Henri RYCKEBUSCH, 33 ans de services, du dépôt de Dunkerque.

Un événement littéraire et musical à Lille

L'annonce de la venue à Lille, de l'illustre écrivain Cyriel Verschaeve a fait aussitôt que connue, une vive curiosité.

C'est en tant que critique d'art surtout que Cyriel Verschaeve se révélera au public de Lille et de la région, le samedi 14 août, à l'inauguration de l'Exposition d'Art Flamand Contemporain, au Palais des Beaux-Arts. Il y parlera en effet de « l'art flamand et de sa mission universelle ».

Le programme de cette manifestation sera digne du génie de Cyriel Verechaeve, puisque le Grand Orchestre Symphonique de Radio-Lille, fort de ses 65 exécutants, interprétera, sous la direction de M. Paul Thelen, après l'Ouverture du « Roi d'Ys » de Lalo, la « Symphonie Héroïque » de Beethoven et l'une des œuvres caractéristiques de la musique flamande d'aujourd'hui : « Pallieter » de Flor Alpaerts, inspiré du chef-d'œuvre du même nom de Félix Timmermans.

INSPECTEUR DU CONTROLE ECONOMIQUE

Un concours normal pour 20 emplois d'inspecteur-adjoint du Service Général de Contrôle Economique aura lieu les 15, 16 et 17 Février 1944. Pour tous renseignements, s'adresser 114, rue Royale à Lille.

RADIO - LILLE

Programme du 31 Juillet, de 16 h. 30 à 19 heures :

1. Causerie des spectacles de *M. Jules TARDIEU* ; 2. Concert par l'orchestre *Maurice DEHETTE* : 1. Les succès du film « Fièvres » ; 2. Swing Sérénade ; 3. Intermède tiré de « Agnès, Dame Galante », (solo de flûte par M. René Geysen, avec accompagnement d'orchestre) ; 4. Dansons encore, swing fox ; 5. a) 11 h. 30, b) Swing 41. — 2. Soli d'accordéon par le virtuose Charles Verstraete : 6. Je sais que vous êtes jolie, refrain chanté par Bernovilla ; 7. Vous et Moi ; 8. Tour du chant de René Berpoville ; 9. Airs en vogue ; 10. Je vous ai tout donné, un couplet, un refrain chanté par Maurice René ; 11. Valse Caresse, solo de saxo par Gaston Vanderdonckt ; 12. Zuyderzée blues » 13. Ne dites plus demain. — 3. « La Vie d'une Chanson », reportage musical d'Edouard Rombeau.

« La Vie d'une Chanson » passant au microphone avec toutes les ressources sonores de voix, de chants, d'orchestre de danse, de notations musicales les plus variées, constitue un véritable documentaire sur la naissance, le vie et la mort des chansons qui enchantent notre vie, meublent nos souvenirs, participent à toute notre existence. — 4. — Causerie des sports, par *M. Marcel PELTIER*.

ÉCHOS ET CARNET

CALENORIER. — Samedi 31 juillet 1943. — Soleil :